



**MISSION D'OBSERVATION DE L'UNION AFRICAINE A L'OCCASION
DES ELECTIONS LEGISLATIVES DU 24 NOVEMBRE 2013 AU MALI**

COMMUNIQUE D'ARRIVEE

Sur invitation du Gouvernement de la République du Mali, le Président de la Commission de l'Union africaine (UA), **S.E.Dr Nkosazana Dlamini Zuma** a dépêché au Mali, une Mission d'observation dans le cadre des élections législatives du 24 novembre 2013.

La Mission d'Observation de l'Union africaine (MOEUA) a pour mandat d'observer les élections du 24 novembre 2013, conformément aux dispositions pertinentes de :

- la Charte Africaine sur la Démocratie, les élections et la Gouvernance, entrée en vigueur le 15 février 2012. Celle-ci prône le raffermissement des processus électoraux en Afrique par le renforcement des institutions électorales ainsi que la conduite des élections dans des conditions de transparence, d'équité et d'indépendance ;
- la Déclaration de l'OUA sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique AHG/Decl.1 (XXXVIII) adoptée en juillet 2002 par la Conférence des Chefs d'Etat ;
- les Directives de l'Union Africaine pour les Missions d'observation et de suivi des élections ;
- la Constitution et les dispositions pertinentes des lois et règlements de la République du Mali.

La Mission de l'Union Africaine, séjournant au Mali du 17 au 30 novembre 2013, est composée de cinquante (50) observateurs. Il s'agit de parlementaires panafricains et nationaux, de responsables d'institutions électorales et de membres de la Société Civile africaine ainsi que des observateurs des droits de l'homme de la Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel (MISAEL) présents sur le territoire national depuis le mois de juillet 2013.. Elle est dirigée par **S.E.M. Dileita Mohamed Dileita**, ancien Premier Ministre de la République de Djibouti .

L'observation de la Mission portera sur la régularité, la transparence, l'équité et le bon déroulement du scrutin à l'issue duquel la Mission exprimera son opinion lors d'une conférence de presse. Elle formulera, par la suite, dans un rapport destiné aux autorités Maliennes compétentes, ses observations et recommandations.

Dans le cadre de ses activités, la Mission rencontrera les acteurs du processus électoral au Mali, notamment les autorités politiques et judiciaires, , les partis politiques et la société civile. Elle tient, d'ores et déjà, à remercier les autorités maliennes ainsi que tous les acteurs précités pour les dispositions prises en vue de faciliter son travail

Fait à Bamako, le 21 novembre 2013

La Mission de l'UA.

Pour toute information complémentaire, prière contacter le secrétariat de la MOEUA basé à l'Hotel Radisson Blu de Bamako ou appeler Mme Yaye Nabo SENE au +223 75 94 12 70, E-mail : seney@africa-union.org/epsilone10@gmail.com